



MAIRIE DE VIANE  
81530 VIANE

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIANE

L'an deux mille vingt-deux, les cinq mai à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Denis MAFFRE, Maire de la commune de Viane.

Date de convocation : 29 avril 2022

**Membres présents :** MAFFRE Denis, BARDY Eliette, MADERN Marc, PAGES Kévin, CORBIERE Didier, POUMAYROL Hervé, DENIS Christine, DURAND Jean-Claude, VIALA Nathalie

**Membres excusés :** MONFORT Elisabeth (donne procuration à PAGES Kévin), CHAUDESAIGUES Sophie (donne procuration à VIALA Nathalie), GILBERT Anne-Lise (donne procuration à DENIS Christine),

**Membres absents :** LEROY Catherine, DESSOUCHES Alexandre

**Secrétaire de séance :** VIALA Nathalie

30 2022	Ventes part GF FAYDEL et PRAT DEL COL	
31 2022	Devenir du local de l'ancien restaurant	
	QUESTIONS DIVERSES / <ul style="list-style-type: none"><li>- Prêt d'un terrain dans le bois de TURbal pour paintball</li><li>- Plantation de vieux pommiers à La Rabaudié fournis par le PNHL</li><li>- Anniversaire du Petit Train le 18 septembre 2022</li><li>- Exposition La Vallée des Justes</li><li>- Problèmes algues au lac de La Ra</li></ul>	Baudié.

### **30 2022 VENTE DES PARTS DES GROUPEMENTS FORESTIERS DE FAYDEL ET PRAT DEL COL**

La commune de Viane est propriétaire de 4 parts sociales du GF DE PRAT DEL COL et de 11 parts au GF DE FAYDEL. M. ROQUE Alexandre (gestionnaire forestier) est venu informer le Conseil du projet de vente qui a été soumis en réunion à tous les propriétaires.

La famille FAURE avait acheté les bois et crée les 2 groupements forestiers en 1961. Tout comme la commune, des privés sont propriétaires de parts dans ce groupement.

Mme FAURE ne souhaite plus continuer à gérer ces forêts et les 2 groupements ont été mis à la vente.

Une Proposition d'achat par France Vallée, groupement forestier d'investissement a été faite.

Une contre-expertise du groupement forestier d'investissement doit avoir lieu très rapidement.

#### **GF DE PRAT DEL COL :**

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité, à bulletin secret pour que le GF de PRAT DEL COL vende la propriété forestière dont la commune de Viane dispose de 4 parts sociales sur un total de 750 parts (soit 0,53%).

Le prix de cession de la forêt est fixé à 1 035 500 € sous réserve de validation par l'expert de l'acheteur.

Si la contre-expertise donne un résultat inférieur au prix demandé, l'accord du conseil municipal reste valide dans une fourchette de 5% du montant fixé ci-dessus.

Le conseil municipal note que la confirmation de l'offre d'achat doit intervenir au plus tard le 25 mai 2022.

## **GF DE FAYDEL**

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité, à bulletin secret, pour que le GF de FAYDEL vende la propriété forestière dont la commune de Viane dispose de 11 parts sociales sur un total de 824 parts (soit 1,33%).

Le prix de cession de la forêt est fixé à 1 654 000 € sous réserve de validation par l'expert de l'acheteur.

Si la contre-expertise donne un résultat inférieur au prix demandé, l'accord du conseil municipal reste valide dans une fourchette de 5% du montant fixé ci-dessus.

Le conseil municipal note que la confirmation de l'offre d'achat doit intervenir au plus tard le 25 mai 2022.

---

## **31 2022 : DEVENIR DU LOCAL DE L'ANCIEN RESTAURANT**

Un bail commercial dérogatoire court jusqu'au 13 juin 2022. M. RIPOLL Daniel s'est acquitté d'un loyer de 450 €/mois H.T et utilise le local comme salle de jeux.

Il convient de savoir si le conseil souhaite le renouveler ou préfère choisir une autre option.

Depuis plusieurs années, les personnes qui ont repris en gérance ce restaurant n'ont pas (à quelques exception près) payés le loyer. Les dettes ont dû être épongées par la Mairie.

Actuellement, il y a deux restaurants sur Viane.

Le système restaurant communal ne fonctionne pas.

La question est : doit-on continuer à le proposer à la location ou la mise en vente du bâtiment ?

Des agents immobiliers sont passés pour estimer le bâtiment. Suivant les agents cela varie entre 50 000€ et 70 000€

M. Le Maire propose de passer au vote pour ou contre la vente du bâtiment à bulletin secret.

Pour : 12 contre : 0 blanc : 0

Le Conseil Municipal charge M. Le Maire de réaliser les négociations pour une vente du local et du matériel présent dans les locaux.

---

### **Questions diverses :**

- ✓ Prêt d'un terrain pour de l'Air Soft, au niveau des forêts de Turbal. Une convention va être passée avec l'ONF. Démarrage de l'activité cette année.
- ✓ Le parc nous a retenu pour la plantation de pommiers anciens au niveau du lotissement de la Rabaudié (terrain communal).
- ✓ Anniversaire du Petit Train. Manifestation et animation de Castres à Murat. Pour Viane cela se passera le dimanche 18 septembre 2022. Les activités prévues sont : Rando de Lacaze à Viane, suivi d'un repas organisé par les associations, par la suite une conférence animée par M. MIALHE Jean-Paul retraçant l'histoire du petit train. Il y aura probablement une exposition photos. La finalisation de l'organisation de cette journée sera après le 20 mai 2022.
- ✓ Il y aura sur Viane, une exposition de peinture dans le cadre de l'animation de la « Vallée des Justes » (date non communiquée).
- ✓ Les algues au lac de la Rabaudié prolifèrent à nouveau. Cela se voit d'autant plus depuis que le temps est clément. M. VIALADE est venu pour analyser le problème et essayer de trouver une solution. Il va nous rendre son expertise bientôt. La solution la plus radicale serait de curer le lac mais cela à un coût exorbitant (100000€). D'autres solutions sont envisagées : Traiter biologiquement la vase (la première année, ce traitement coûtera 5000€). Par la suite, possibilité de mettre en place des aérateurs (oxygénateurs).